



Bulletin municipal

ANNÉE 2025



www.londigny.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Londinoises, chers Londinois,

L'année qui s'achève a une nouvelle fois été riche en événements, en projets et en moments de partage au sein de notre belle commune de Londigny.

2025 aura marqué la poursuite de nombreux chantiers engagés pour améliorer notre cadre de vie. Les travaux d'entretien de la voirie, la rénovation des espaces publics, la mise en valeur du patrimoine communal avec la renaissance du four à pain. Les travaux de la salle des fêtes avancent à grand pas et nous espérons pouvoir faire l'inauguration pour le repas des aînés début 2026.

Mais 2025, c'est aussi et surtout une année de convivialité. Grâce à l'engagement du foyer rural, des associations (APE, Chasse...), des bénévoles et de l'ensemble des habitants, de nombreuses manifestations ont rythmé la vie du village : la brocante de septembre, la fête de la musique, l'inauguration du four à pain, les repas partagés, ...autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de renforcer le lien social qui fait la richesse de Londigny.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du conseil municipal, les agents communaux et les associations locales pour leur investissement tout au long de l'année. Merci également à vous toutes et tous pour votre participation, vos idées et votre bienveillance.

En 2026, nous poursuivrons notre action avec la même énergie et le même engagement, dans un esprit de proximité et d'écoute. Ensemble, continuons à faire de Londigny une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle et heureuse année 2026, pleine de santé, de réussite et de beaux moments partagés.

Jean-Pierre RAGONNAUD

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.



SITE INTERNET DE LONDIGNY

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement du nouveau site internet de notre commune en service depuis l'été.

Vous y trouverez différentes rubriques et informations pratiques, les manifestations communales et inter communales. Le site est alimenté régulièrement pour vous permettre de suivre les actualités et activités en temps réel.

Rendez-vous sur www.londigny.fr pour découvrir toutes les nouveautés et rester connecté avec la vie de notre village.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Tout au long de l'année 2025, la commune de Londigny a poursuivi ses efforts pour entretenir, moderniser et embellir le village. Plusieurs chantiers ont été menés, témoignant de la volonté du conseil municipal d'améliorer le quotidien des habitants tout en valorisant le patrimoine communal.

Parmi les principales réalisations :

Travaux salle polyvalente :

Des travaux de mise en conformité ont été effectués à la salle des fêtes afin de respecter les avis rendus par les commissions de sécurité (mise aux normes de l'alarme, des blocs d'éclairage de sécurité, porte coupe feux...)

Le mur qui séparait le parking de la salle des fêtes au jardin a été démoli afin d'avoir un accès plus vaste aux zones enherbées.

Un filtre à sable a été installé pour mise en conformité de l'assainissement des toilettes du préau.

L'aire de jeu a été sécurisée avec l'installation d'un grillage.



Des travaux sont en cours à la salle des fêtes en cette fin d'année. Ils consistent à la construction d'un agrandissement qui permettra d'accueillir des sanitaires accolés à la salle des fêtes. Nous espérons pouvoir faire l'inauguration lors du prochain repas des aînés à la fin des travaux.



TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Maison route du cormier :

Cette maison acquise avec le four à pain a fait l'objet d'une réhabilitation pour plus de confort. Isolation, changement des volets et fenêtres, peinture intérieure, mise aux normes de l'électricité, remise en état du petit jardin devant la maison et du puits. Ces travaux ont été soutenus par le département.



Arrachage des souches devant le four à pain : Les travaux de restauration du four à pain ont débuté par l'arrachage des souches de lauriers. Ceux-ci étant présents depuis fort longtemps, il a fallu une pelleteuse pour réaliser ce travail.

Restauration du four à pain : Après plusieurs semaines de travaux, l'édifice a bénéficié d'une restauration complète : reprise de la maçonnerie, réfection de la voûte, du foyer et pose de la porte du four, nettoyage de la couverture et aménagement des abords. Ces interventions, réalisées par des entreprises locales et par l'agent communal, ont permis de préserver ce patrimoine cher aux Londinois. Cette restauration a reçu le soutien du département et de la région et fût inaugurée comme il se doit le 21 Juin dernier. Le four est désormais prêt à accueillir de nouvelles fournées pour les futures animations et moments de partage.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée en juin dernier sur la place du village, elle a réuni habitants et visiteurs dans une ambiance festive et familiale. Au programme : musique, restauration sur place, et bien sûr, les premières cuissons du four fraîchement rénové. Le pain chaud, les pizzas et les tartes aux pommes ont ravi les papilles, tandis que les musiciens locaux ont fait vibrer la soirée jusqu'à tard dans la nuit.



Ces deux moments symbolisent parfaitement l'esprit de Londigny : allier tradition, convivialité et dynamisme communal. Merci à tous les bénévoles, musiciens et participants pour leur enthousiasme et leur implication !

Nous espérons vous proposer l'année prochaine des nouvelles journées autour du four.

REPAS DES AÎNÉS DU 12 JANVIER 2025

Une cinquantaine de convives étaient présents pour ce repas organisé et offert par la commune à nos anciens de plus de 65 ans.

Au menu : potage, pâté de chevreuil offert par la chasse, paupiette et gratin de pomme de terre, plateau de fromage et galette des rois.

Cette réunion conviviale a permis à tous de se retrouver, d'échanger et d'entamer cette nouvelle année sous la bonne humeur.

Ces moments sont essentiels pour maintenir les liens dans la commune.

La date du repas des aînés 2026 n'est pas encore fixée et dépendra de l'avancée des travaux d'agrandissement.



MOBILISONS-NOUS CONTRE LES INCIVILITÉS

La tranquillité et la qualité de vie dans notre commune dépendent de l'engagement de chacun. Malheureusement, nous constatons régulièrement des incivilités : dépôts sauvages de déchets, dégradations de mobilier urbain, vols de panneaux de signalisation... Ces comportements nuisent à notre environnement et coûtent cher à la collectivité.

Nous rappelons à tous que le respect des règles et des biens communs est essentiel pour préserver notre village. Des solutions existent pour gérer correctement vos déchets : points de collecte, déchetterie, tri sélectif. Nous invitons chacun à faire preuve de vigilance et à signaler tout acte de dégradation ou de vol afin que nous puissions agir rapidement.



Ensemble, protégeons notre cadre de vie et montrons que Londigny est un village où il fait bon vivre.

COMMÉMORATIONS

Au cours de l'année 2025, la commune de Londigny a participé activement aux cérémonies commémoratives, en mémoire des événements marquants de notre histoire. Les habitants se sont rassemblés pour honorer les anciens combattants et les victimes des conflits, notamment lors du :

8 mai : célébration de la fin de la Seconde Guerre mondiale

11 novembre : hommage aux soldats morts pour la France

Ces moments de rassemblement sont l'occasion de transmettre le souvenir et les valeurs de citoyenneté aux plus jeunes et de renforcer le lien entre tous les habitants avec le traditionnel verre de l'amitié. La municipalité remercie chaleureusement tous les participants ayant contribué à la réussite de ces cérémonies.



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes peut être louée par les habitants et associations de la commune et hors commune.

Il faut passer en mairie, vérifier la disponibilité de celle-ci et remplir les documents administratifs (contrat, chèque de caution, attestation d'assurance).

Les tarifs dépendent de votre lieu d'habitation et de la période.

PLUi VAL DE CHARENTE

La Communauté de communes Val de Charente a lancé l'élaboration de son PLUi fin 2023. Ce document fixera les règles d'urbanisme communes aux 32 communes du territoire, à horizon 2026.

Parmi les objectifs :

Réduire de façon significative l'artificialisation des sols (moitié moins de terrains constructibles par rapport à la décennie précédente).

Favoriser la rénovation de l'habitat existant, en centre-bourg notamment, plutôt que l'étalement urbain.

Mettre en concertation habitants, élus et acteurs locaux : ateliers thématiques, participation en ligne, temps de diagnostic.

Pourquoi cela vous concerne ?

Le futur PLUi déterminera où il sera possible de construire dans la commune, dans quelles conditions (surface des parcelles, type de zone, règles de stationnement, etc.).

Il impactera les demandes de permis de construire, d'urbanisme, d'extension ou de lotissement.

En attendant l'approbation du PLUi en 2026, les documents d'urbanismes existants (RNU pour la commune de Londigny) s'appliquent toujours.

L'année 2025 a été marquée par une belle dynamique au sein du Foyer Rural, portée par l'engagement des bénévoles et la participation active des habitants.

Plusieurs événements ont rythmé la vie communale, contribuant à renforcer les liens et à faire vivre la convivialité au cœur du village.

Les temps forts de l'année

Le traditionnel souper campagnard, organisé en début d'année, a permis à chacun de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

En juin, la fête de la musique, organisée par la commune avec la participation du Foyer Rural, a connu un franc succès.

Ce fut également l'occasion d'inaugurer le four à pain, symbole de partage et de patrimoine local, lors d'un moment festif réunissant habitants et visiteurs.

La brocante de septembre a, elle aussi, attiré de nombreux exposants et chineurs dans une atmosphère familiale et animée, notamment grâce au bal country de nos amies les Okies.

Et pour la première fois, une chorale dans l'église a été proposée en décembre, accompagnée d'une dégustation de vin chaud et de pâtisseries sucrées, afin de célébrer ensemble les fêtes de fin d'année.

Vie du foyer et communication

L'année a également été marquée par le renouvellement du bureau, lors de l'assemblée générale de mars.

2025 a également vu la création de la page Facebook du Foyer Rural, et d'un logo destiné à mieux informer les habitants, valoriser les événements passés et à venir, et maintenir un lien régulier avec la population.



Vous pouvez la retrouver sous le nom « Foyer Rural de Londigny ».

N'hésitez pas à vous y abonner pour suivre l'actualité du Foyer !

Et rassurez-vous : la distribution d'informations dans les boîtes aux lettres continuera pour que chacun reste informé.

Remerciements

Le Foyer Rural remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et participants pour leur implication, ainsi que la municipalité pour son soutien constant.

Mais également, et surtout, vous, habitants de notre si jolie commune, pour votre présence et votre enthousiasme tout au long de l'année.

ET POUR 2026...

Afin de vous donner un peu de visibilité sur l'année à venir, voici les principales manifestations déjà prévues :

- **Souper campagnard – date à définir**
(en fonction de la fin des travaux de la salle des fêtes)
- **Assemblée générale – fin mars / début avril**
- **Fête de la musique – le 20 juin**
- **Brocante – en septembre**
- **Animation de fin d'année – en décembre**



D'autres projets sont actuellement à l'étude, et nous vous tiendrons informés prochainement. N'hésitez pas à nous contacter via Facebook, par mail, ou directement auprès des membres du bureau si vous souhaitez proposer des idées ou participer à la vie du Foyer.



Pour conclure...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et avons hâte de vous retrouver en 2026.

L'ensemble du bureau et les bénévoles.



ASSOCIATION Fit'N Forme 16

L'association Fit n form de Londigny propose des activités sportives et de bien-être pour tous les habitants de la commune. Son objectif est de favoriser la santé, le mouvement et la convivialité à travers des cours adaptés à tous les âges et niveaux.

Pour plus d'informations et connaître les horaires des séances, contactez l'association directement.

Fit'N Forme 16

LUNDI
18h15: Pilates
19h20: Yin Yoga

MARDI
9h30: Yoga Vinyasa

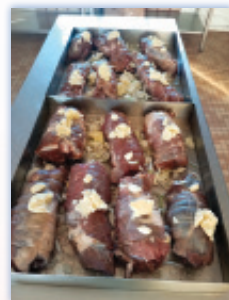
MERCREDI
18h00: Yoga Vinyasa

Réservation:
06.02.37.79.30

ASSOCIATION DE CHASSE LONDIGNY-MONTJEAN

La saison 2024/2025 a été une bonne saison. Les prélèvements de chevreuils, sangliers et lièvres ont été corrects mais moyen pour le petit gibier. La chasse à courre au chevreuil s'est faite dans une bonne ambiance, malheureusement sans prise, et a été suivie du verre de l'amitié. Le repas du mois d'Août a rencontré un franc succès et sera renouvelé en 2026 (La date vous sera communiqué ultérieurement). Une chasse à courre au chevreuil est prévue le 04 Janvier 2026.

Tout le bureau de chasse vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2026, avec la santé évidemment.



NOUVEAUX HABITANTS

La commune souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants venus s'installer dans notre village. Pour toutes démarches administratives (inscription sur les listes électorales, recensement...), la mairie est ouverte les lundis et vendredis de 09h30 à 12h30.

Vous avez également la possibilité de contacter la mairie par mail mairie.londigny@orange.fr ou téléphone au **05 45 31 30 58**

Si vous souhaitez recevoir des informations concernant les diverses manifestations organisées sur notre territoire, merci de venir remplir le coupon prévu à cet effet en mairie.

DÉCÈS

Une sincère pensée pour les personnes qui nous ont quittés cette année 2025 et à leurs familles.



Ne pas jeter sur la voie publique